



BRUXELLES

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AMBASSADE PRES LE ROYAUME DE BELGIQUE,
LE ROYAUME DES PAYS-BAS,
LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
ET MISSION AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une vidéo circule sur les réseaux sociaux depuis le jeudi 13 juillet 2023 épinglant les déclarations que le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a faites au Stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi le dimanche 25 juin 2023 à l'occasion de la célébration des 25 ans de l'apostolat du Mgr Emmanuel-Bernard Kasanda, l'Evêque du diocèse de Mbuji-Mayi.

Suite à la conférence de presse donnée en date du 13 juillet 2023 par l'avocat DESWAEF, l'Ambassade de la RDC au Benelux tient à faire savoir à l'opinion qu'elle s'inscrit en faux contre les accusations qui sont portées à l'encontre du Président Félix Tshisekedi.

En effet, lors de son adresse à caractère essentiellement patriotique, le Président Félix Tshisekedi, en sa qualité de garant de la Nation, avait réaffirmé sa détermination à protéger l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo durant son mandat à la tête du pays.

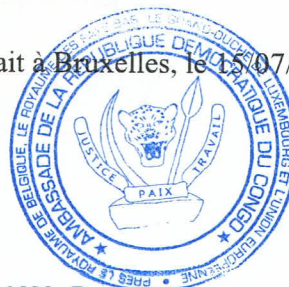
Ces déclarations du Chef de l'Etat ont été sorties de leur contexte par la défense de Salomon Kalonda associée au Collectif des Avocats congolais désignant le président Tshisekedi d'être le « donneur d'ordre et auteur intellectuel des exactions contre les personnes et leurs biens. »

Alors que les autorités congolaises ont décidé de recourir à l'expertise judiciaire internationale pour la manifestation de la vérité dans la disparition notamment de M Chérubin Okende, ancien Ministre des Transports de la RDC, la défense de Salomon Kalonda s'active à faire des amalgames regrettables en rapprochant les propos du Chef de l'Etat à un certain nombre de faits liés à la sécurité des citoyens congolais.

L'Ambassade de la République Démocratique du Congo au Benelux s'insurge contre les allégations abjectes qui sont portées contre le Président Félix Tshisekedi.

L'Ambassade de la RDC se réserve le droit d'introduire toute procédure utile en vue de voir reconnaître le caractère diffamatoire et calomnieux de ces accusations sans fondement et qui sont de nature à mettre en péril la cohésion nationale en République Démocratique du Congo.

Fait à Bruxelles, le 12/07/2023



Rue Marie de Bourgogne, 30 • 1000 Bruxelles
Tél.: 32.2.213.49.80 • Fax: 32.2.213.49.95
www.ambardc.eu • E-mail : secretariat@ambardc.eu